

Le magazine de Paprec Group pour une planète verte

paprec

mag n°48

Mars 2022

DOSSIER
Le recyclage
bashing,
ça suffit !

REPORTAGE
50 % de capacité
en plus pour FPR

MÉCÉNAT
Yoann Richomme,
nouveau skipper
de Paprec Arkéa

STRATÉGIE

Paprec, champion des grands projets



PAPREC



Paprec IDF Nord La Courneuve
Notre site historique bénéficie de la presse la plus impressionnante et moderne du marché. Ce mastodonte, de la marque Jovisa, a une puissance de 220 tonnes.



STÉPHANE LETERRIER,
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
PAPREC GROUP
ET DIRECTEUR GÉNÉRAL COVERED
ET PAPREC ENERGIES

« Recyclage et valorisation énergétique sont des atouts formidables pour l'indépendance de la France. »

« Le sens du client »

Le gain, pour 15 ans, du contrat de Concession de Service Public de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (95) est un symbole fort des capacités du groupe à s'adapter aux clients et à leur proposer des solutions sur mesure.

L'excellence de nos prestations est reconnue par nos clients, collectivités et entreprises en France, comme à l'étranger, pour exploiter de très grandes installations de valorisation énergétique ou de très grands pôles multifilières. Ils reconnaissent notre réactivité, notre flexibilité et notre volonté acharnée d'aller toujours plus loin dans le recyclage ou la valorisation énergétique des déchets qu'ils doivent gérer.

Pour chaque contrat, nous organisons des équipes transversales présentant les meilleurs experts de leur domaine. Cela permet, comme le souligne Jean-Pierre Denis, notre nouveau Vice-président, de bien comprendre les enjeux locaux et de proposer aux clients les solutions les plus adaptées à chaque maillon de la gestion de la chaîne des déchets.

Le recyclage et la valorisation énergétique sont des éléments essentiels dans la lutte contre le dérèglement climatique. Ensemble, nous pouvons ainsi répondre aux enjeux environnementaux de ce siècle et aider à réduire le bilan carbone et l'impact de l'industrie sur les ressources naturelles.

Bonne lecture à toutes et à tous.

paprec
mag n°46

Directeur de la publication : Jean-Luc Petithuguenin – Rédactrice en chef : Agathe Remoué – Rédaction : Lorraine Bottrie-Huang, Agathe Remoué, Nicolas Rodrigues – Éditeur : Paprec Group – Direction de la communication – 7, rue du Docteur-Lancereaux 75008 Paris – Conception et réalisation : L O N S D A L E – Photographies : Simon Cohen, Gettyimages, Jeanne Le Menn, Bruno Levy, Pierre Morel, Benjamin Sellier, Eloi Stichelbaut, Paprec Group, DR – Illustration : Clément Barbé – Impression : imprimé sur du papier recyclé par Grafik Plus.

sélection

À RETENIR
CE TRIMESTRE

INNOVATION

Paprec passe à l'énergie solaire !



Sébastien Petithuguenin, directeur général de Paprec, et Nicolas Roux, directeur des achats, lors de l'annonce du contrat passé avec Voltalia en décembre 2021.

Toujours en pointe dans les actions permettant d'accélérer la transition énergétique, Paprec décide de se fournir en électricité renouvelable à hauteur de 10 % de sa consommation annuelle. Pour parvenir à cet objectif, le groupe s'est allié à neuf entreprises industrielles (dont nos partenaires Gerflor et LSDH), afin de sécuriser un contrat d'approvisionnement de long terme avec Voltalia, un producteur d'énergie renouvelable. Le projet dessiné par le fournisseur d'énergie, en partenariat avec la banque LCL, prévoit un prix fixe pour les vingt prochaines années et garantit une électricité d'origine française. L'électricité sera produite par la nouvelle centrale photovoltaïque que va construire Voltalia dans le Sud-Ouest, d'une capacité de 56 MWh. « Ce projet innovant répond aux priorités et objectifs de notre groupe », relate Sébastien Petithuguenin, le directeur général. Il est dans notre ADN de limiter le recours aux énergies fossiles et les émissions de CO₂, en fournissant des matières premières issues du recyclage. Et nous aimons suivre les projets pionniers qui permettent de décarboner l'économie, celui-là en est un parfait exemple ! »

MARQUE

Une nouvelle identité visuelle pour Paprec



PAPREC
GROUP



PAPREC

En 2021, le groupe leader du recyclage en France a changé de dimension : il s'est constitué un pôle dédié à la valorisation énergétique baptisé « Paprec Energies ». Cela s'est traduit, notamment, par l'acquisition de nouvelles sociétés, faisant passer l'effectif du groupe à 12 500 collaboratrices et collaborateurs. Son expansion internationale s'est accélérée ces derniers mois avec désormais des usines dans huit pays. Quant à son chiffre d'affaires, il s'élève à 2 milliards d'euros par an. À nouvelle dimension, nouvelle identité ! Afin d'accompagner ces évolutions, notre logo, déjà bien identifié, a été modernisé : la femme et l'enfant sont reconnaissables. On peut aussi y voir des continents, pour montrer l'expansion internationale. L'ensemble des marques et activités sera décliné avec la nouvelle identité.

INTERNATIONAL

Paprec aux couleurs espagnoles

L'installation de Paprec en Espagne progresse à grands pas ! Depuis la fin novembre, le groupe dispose d'une adresse en plein centre-ville de Madrid. « Nous sommes en cours d'aménagement des deux étages de l'immeuble que nous occupons », confie Alicia Gil, chargée de mission Paprec pour l'installation en Espagne. Quant à l'équipe, elle se constitue au fur et à mesure, autour de Mathieu Petithuguenin, directeur général délégué. Afin d'ancrer Grupo Paprec sur le territoire espagnol, trois bureaux ont ouvert dans tout le pays avec, à leur tête, des directeurs généraux régionaux : à Bilbao, Valence et Huelva pour la zone sud. Tous sont déjà à pied d'œuvre pour répondre aux appels d'offres de collecte et de propreté urbaine. Ils travaillent également sur des opportunités d'acquisition. À Madrid, deux chargés de mission s'occupent du montage de l'activité et de la structuration de Grupo Paprec. Ils viennent de recruter plusieurs ingénieurs au sein du bureau d'études techniques, afin de concevoir et rédiger des offres. Un spécialiste en droit de la commande publique et droit environnemental appuiera également les équipes. D'ici le début de l'été, l'ensemble de l'équipe espagnole devrait compter un total d'une vingtaine de collaborateurs.



REVAMPING UVE

Travaux de modernisation en série sur les sites Paprec Energies

Maîtriser l'impact environnemental est un enjeu de taille pour les entreprises et les collectivités. Les politiques publiques fixent des objectifs de plus en plus ambitieux en la matière. C'est notamment le cas de la directive européenne sur les émissions industrielles, appelée aussi « directive IED ». Elle vise à économiser les ressources et à réduire la pollution émanant des sources industrielles, avec une application au 3 décembre 2023 pour les installations existantes. Ainsi, une série de travaux a été lancée ces deux dernières années sur les unités de valorisation énergétiques (UVE) de Paprec Energies. C'est le cas, par exemple, des travaux réalisés à Villefranche-sur-Saône (69) pour augmenter les performances énergétiques et environnementales de l'usine. D'importants travaux de modernisation ont également été réalisés sur le centre de valorisation énergétique du SYCTOM de Gien (45), qui s'est doté d'un four oscillant nouvelle génération. En dehors de l'Hexagone aussi : à Saint-Barthélemy, les travaux de la nouvelle ligne se sont achevés début 2022. Ils permettront d'augmenter de 50 % les capacités du site. Au total, le montant des travaux s'élève à 66 millions d'euros.



Depuis le début de l'année, l'unité de valorisation énergétique de Saint-Barth bénéficie d'un nouveau four, qui permet d'augmenter la capacité de traitement de 50 %.

DÉVELOPPEMENT

2021, une belle année pour Paprec Suisse !

Le groupe Lottner, devenu aujourd'hui Paprec Suisse, est implanté depuis de nombreuses années dans le nord-ouest de la Suisse. Grâce à son développement dans la seconde moitié du 20^e siècle et des reprises d'entreprises ces dernières années, Paprec Suisse compte neuf entreprises au total. Outre Lottner SA à Bâle-Ville, Paprec Suisse regroupe huit autres entreprises spécialisées dans le domaine du recyclage et de la destruction de données confidentielles : à Bâle, Lucerne, Zurich, en Argovie et à Genève.

Le groupe Lottner, qui a fêté son 125^e anniversaire en 2021, peut être fier d'avoir réalisé une très belle année 2021, à l'image du gain de contrat avec la collectivité du canton de Bâle-Ville pour 10 000 tonnes par an de papiers-cartons. « Je suis heureux de voir comment le Lottner d'origine, implanté à Bâle, s'est transformé d'un vendeur de papiers, cartons, ferrailles-métaux et vêtements usagés, en une



entreprise innovante sur l'ensemble du pays. Grâce à sa dynamique, le groupe est aujourd'hui leader du recyclage dans le nord-ouest de la Suisse. Et leader au niveau national pour la destruction confidentielle de documents papiers et supports informatiques », souligne Christophe Gence, directeur général de Paprec Suisse.

sélection

À RETENIR
CE TRIMESTRE

Paprec, premier acteur du recyclage en France

CHIFFRES CLÉS

16 millions
de tonnes
de déchets
collectés
et traités

2,2 milliards
d'euros
de chiffre d'affaires
en 2021

12 500
collaborateurs
et collaboratrices

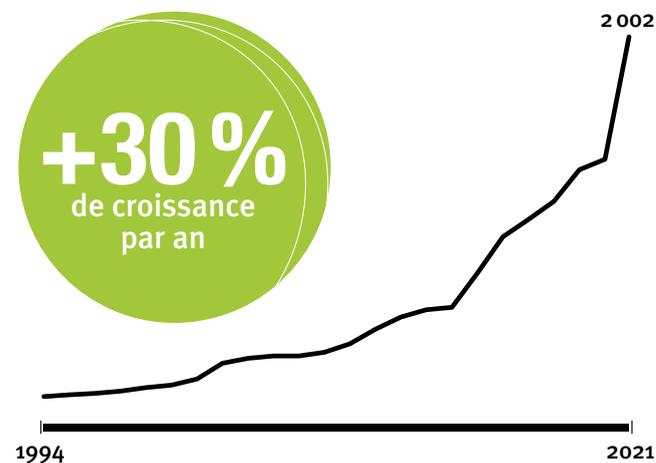
280
sites
industriels

Le groupe vend dans
65
pays et a des usines
dans 8 pays

2,5 milliards
d'euros
d'investissement
dans son outil industriel

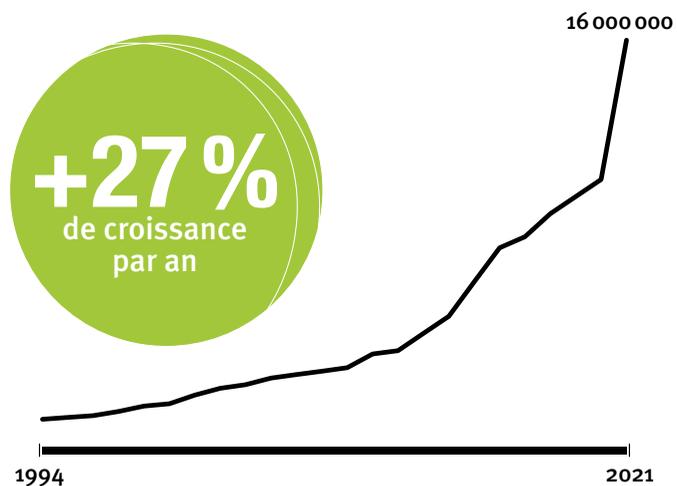
CHIFFRE D'AFFAIRES

+30%
de croissance
par an



VOLUME DE DÉCHETS TRAITÉS

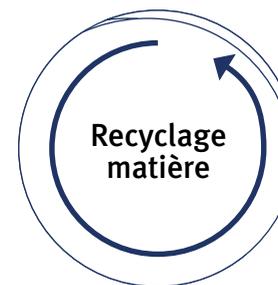
+27%
de croissance
par an



Paprec recycle et valorise toutes les grandes familles de déchets

8 millions
de tonnes

- Papiers
- Cartons
- Plastiques
- Ferrailles
- Métaux
- Bois
- DIB
- Encombrants
- Collecte sélective
- D3E
- Déchets de chantiers
- VHU



4 millions
de tonnes

- Valorisation énergétique
- CSR
- Méthanisation

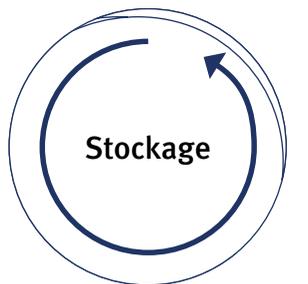


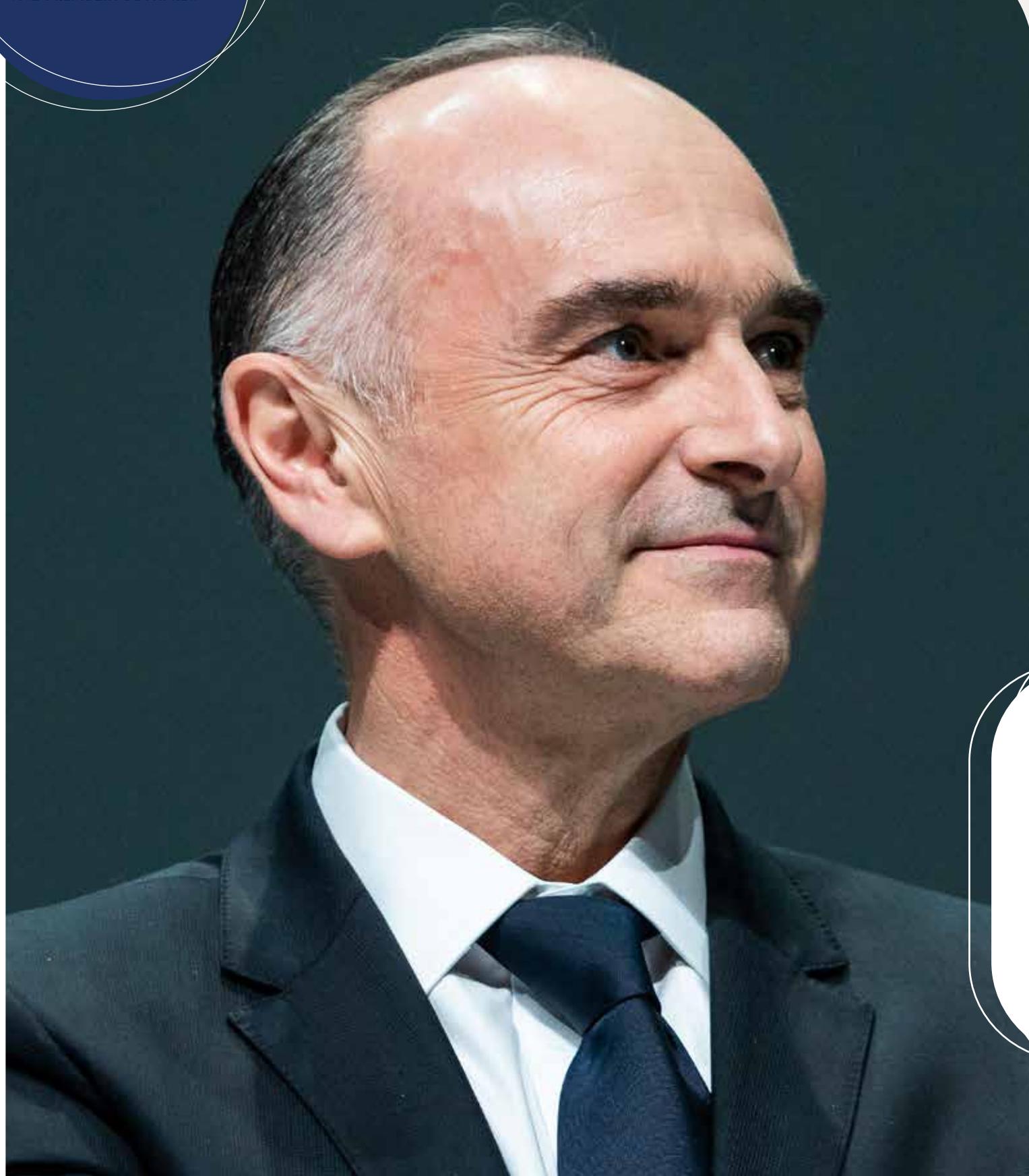
2 millions
de tonnes

- Compostage
- Déchets verts
- Amendement
- Stockage
- Méthanisation
- Captation de gaz méthane
- Des ISDND



2 millions
de tonnes





« Paprec répond aux défis environnementaux du XXI^e siècle. »

Inspecteur des finances, secrétaire général adjoint de l'Élysée, directeur général de Dalkia, Jean-Pierre Denis a une expérience économique et politique précieuse. Administrateur de Paprec de longue date, l'ancien président du Crédit Mutuel Arkéa a rejoint le leader français du recyclage comme vice-président en 2021.

BIO EXPRESS

Breton d'origine, inspecteur des finances, Jean-Pierre Denis a été directeur adjoint du cabinet de Jacques Chirac, puis secrétaire général adjoint de l'Élysée.

Ancien élève d'HEC, il a une grande expérience de l'entreprise, aussi bien dans l'industrie que dans le secteur financier.

Après avoir été conseiller du président du groupe Générale des Eaux en charge des opérations de croissance externe, il assume la direction générale de Dalkia et devient membre du directoire de Vivendi Environnement, devenu Veolia.

En 2003, il rejoint la Banque de développement des petites et moyennes entreprises comme président du directoire. Nommé parallèlement à la tête de l'Agence Nationale de valorisation de la recherche, il participe à la création d'Oséo, préfiguration de l'actuelle BPI, dont il devient le PDG.

En 2007, Jean-Pierre Denis rejoint le groupe Arkéa comme vice-président exécutif, avant d'en prendre la présidence en 2008, mandat qu'il assumera jusqu'en mai 2021.

Jean-Pierre, vous avez rejoint Paprec comme vice-président en octobre dernier. Vous êtes l'un de nos partenaires financiers et stratégiques depuis deux décennies. Quel est votre regard sur le groupe aujourd'hui ?

Jean-Pierre Denis : À l'origine de la création de l'entreprise, en 1994, il y a la formidable intuition qu'a eue Jean-Luc Petithuguenin : les déchets allaient devenir les matières premières du XXI^e siècle. C'était tout à fait visionnaire à l'époque. Moins de trente ans plus tard, le groupe offre à ses clients – entreprises et collectivités territoriales – les meilleures solutions de traitement et de valorisation possible. Les matières premières issues du recyclage permettent de limiter le recours aux ressources naturelles et réduire les émissions de CO₂. ●●●

••• Avec la création de Paprec Energies, il y a à peine plus de six mois, le groupe s'impose d'ores et déjà comme un producteur important d'énergie verte, au moment où la tension sur les énergies fossiles oblige à diversifier le mix énergétique. Enfin, Paprec est leader technologique dans le recyclage organique, le retour à la terre, et est appelé à jouer un rôle crucial dans la valorisation des biodéchets qui s'impose comme un enjeu d'avenir.

En poursuivant sa raison d'être environnementale, Paprec a su assurer une croissance formidable. Quels sont les rouages de cette réussite d'après vous ?

J.-P. D. : Paprec s'est développé à parts égales entre croissance interne et acquisitions. La capacité à intégrer des entreprises ou accueillir des équipes d'exploitation est l'une de ses grandes forces. Le groupe ne se contente pas de juxtaposer les compétences et d'assimiler les nouveaux arrivants. Il s'enrichit de leurs forces, spécificités et histoire. C'est ainsi que le groupe a su étendre ses domaines d'activité et devenir un champion dans chacun de ses métiers. Et il est clair que le potentiel de développement de l'entreprise reste très important : avec une assise financière très solide, un modèle d'affaires diversifié, des équipes talentueuses, Paprec s'impose désormais en France comme le pôle naturel de consolidation du secteur. En Europe, il détient déjà des positions significatives sur des marchés en fort développement, comme la valorisation énergétique ou la production de CSR. Paprec a vocation à être l'une des références qui

comptent à l'échelle européenne et l'un des acteurs les plus innovants dans ces domaines.

On évoque dans ce numéro les grands projets, comme la gestion des déchets ménagers des 200 000 habitants de l'agglomération de Cergy-Pontoise. En quoi son organisation est-elle originale ?

J.-P. D. : Ce contrat est emblématique de ce qu'est devenu Paprec : un « multispécialiste » de la gestion des déchets. Il est capable d'apporter à ses clients les solutions les plus performantes et les plus avancées. Le groupe sait aussi combiner ses différents savoir-faire de façon agile, en créant des équipes pluridisciplinaires dédiées à chaque projet. Des équipes qui incluent des spécialistes des métiers et des fonctions support. C'est un mode d'organisation tendu vers la recherche de l'efficacité maximale, assez différent de ce que l'on observe dans certains grands groupes, aux organisations verticales et aux interactions limitées entre les équipes.

Vous dites souvent que l'aspect familial de l'entreprise rend le rapport aux partenaires et clients assez unique. Pouvez-vous nous préciser en quoi ?

J.-P. D. : Tout en se développant de façon exceptionnelle, Paprec a su rester une véritable entreprise familiale, avec une identité très forte. C'est un cas assez unique en France ! La famille ne se contente pas de contrôler le groupe à travers sa présence au capital, elle en fixe le cap stratégique et en assure, à travers Jean-Luc et ses fils, la direction opérationnelle. Cela confère à l'entreprise

tout entière une grande supériorité, notamment un rapport au temps que l'on ne retrouve pas dans la plupart des grandes entreprises. Jean-Luc a créé l'entreprise pour la transmettre à ses enfants et petits-enfants, et toutes les parties prenantes – collaborateurs, clients, partenaires et actionnaires – le savent. Dans l'entreprise, la famille dispose d'une immense légitimité et joue un rôle fédérateur auprès des équipes. Elle incarne des valeurs et des principes qui inspirent à tous les niveaux du groupe : implication personnelle, esprit d'engagement, souci du détail, amour du travail bien fait, réactivité face aux attentes du client – petit ou grand –, sens de la proximité et attachement aux territoires.

Vous avez été un partenaire stratégique et financier du groupe. En quoi la relation avec ses investisseurs et partenaires financiers est-elle originale ?

J.-P. D. : Là aussi, il est fondamental pour le groupe de s'inscrire dans une perspective de très long terme. Ce qui implique des investisseurs fidèles dans la durée, de véritables partenaires qui répondront présents, y compris dans les moments difficiles. Paprec associe directement ses actionnaires et ses financeurs à la création de valeur qui résulte de la progression régulière de ses performances opérationnelles. Les fonds levés, en capital ou en dette, garantissent au groupe une très belle « réserve de puissance », qui lui permet de poursuivre sa croissance, développer son outil industriel et investir dans les nouvelles solutions technologiques. Paprec a amplement participé à transformer le secteur du traitement des déchets en une industrie de haute technologie, pleinement ancrée



« Tout en se développant de façon exceptionnelle, Paprec a su rester une véritable entreprise familiale, avec une identité très forte. »

dans son siècle : plus respectueuse des ressources naturelles et moins carbonée. Cela, les partenaires financiers de Paprec l'ont parfaitement compris et y attachent une grande importance.

Quel vice-président avez-vous envie d'être pour ce groupe ?

J.-P. D. : J'ai la chance de connaître Jean-Luc depuis une vingtaine d'années et de suivre le développement de son groupe, comme administrateur et partenaire financier. De ce point de vue, j'ai vécu mon arrivée comme une sorte de continuité. J'ai toujours été persuadé que la France comptait, à côté des grands groupes, de magnifiques entreprises, et j'ai le privilège d'avoir rejoint l'une des plus belles qui soit. J'en suis sincèrement heureux. Quant à mon rôle au sein de l'équipe dirigeante, il prendra corps naturellement et se définira au fil du temps, dans le respect de l'organisation en place et des équipes dirigeantes. Mon objectif, ce n'est pas d'occuper telle ou telle place dans l'organigramme mais d'être utile au développement du groupe Paprec, dans une période de forte croissance. J'aborde cette nouvelle étape de ma vie professionnelle avec humilité. Je découvre chaque jour un peu plus le potentiel du groupe, en voyant désormais les choses de plus près et en évoluant au milieu d'équipes talentueuses et très attachantes. C'est sans doute pourquoi je me sens, plus que jamais, un « compagnon de route » du groupe Paprec. Je suis fier d'apporter ma pierre au développement de cette merveilleuse entreprise qui n'a pas fini de surprendre, c'est ma conviction. •

Paprec, champion des grands projets

Désormais régulièrement impliqué dans de grands projets transversaux mêlant différents types de traitement des déchets sur des sites multi-activités, Paprec s'appuie sur une organisation millimétrée et des équipes aussi compétentes que motivées pour proposer aux donneurs d'ordre des offres répondant aux enjeux environnementaux de ce siècle. Explications.

« **U**n grand projet, c'est un peu comme une équipe de foot. Il ne suffit pas d'aligner les meilleurs joueurs du monde. Il faut aussi qu'ils sachent jouer ensemble. » En quelques mots, Stéphane Leterrier a tout dit, ou presque. Le directeur général adjoint de Paprec sait à quel point la synergie des talents est capitale au moment de concevoir, bâtir et exploiter des

sites conjuguant de multiples expertises et activités. Comme dans le cas de SYPROVAL, le Syndicat des Portes de Provence, la valorisation matière et énergétique (via la production de Combustible Solide de Récupération) des déchets ultimes de la collectivité. Aller toujours plus loin dans la valorisation est en effet le mot d'ordre du spécialiste français de la gestion des déchets.

« Chaque projet est unique. La clé, c'est donc de parvenir, à chaque fois, à faire dialoguer des gens et des services qui ne se croisent pas forcément, et les souder autour d'un objectif commun : proposer au client une offre sur mesure qui répond aux enjeux environnementaux de ce siècle, et de proposer la meilleure valorisation possible de leurs déchets », renchérit l'ingénieure d'études

« Chacun joue sa partition avec compétence et rigueur pour raconter une belle histoire collective ! »

OLIVIER BÉRARD

Audrey Veyssiere-Pomot, qui a notamment supervisé la construction de l'offre de réaménagement et d'exploitation du site multi-activités de Cergy-Pontoise pour le compte de la CACP (Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise), dans le Val-d'Oise. Soit une installation comprenant une UVE (Unité de Valorisation Énergétique), un centre de tri des déchets issus de la collecte sélective,

une unité de tri des encombrants et DIB, une plateforme de compostage et cinq déchèteries. Autant d'outils qui devraient permettre de valoriser 220 000 tonnes de déchets par an.

Chacun de ces grands projets est unique et la réponse de Paprec est du sur-mesure. Mais la méthode Paprec, pour tous ces projets, est la même : la création, dès ●●●





Vue du futur site de Syproval, dans la Drôme.

... l'appel d'offres initial, d'une cellule dédiée à la conception d'une réponse adaptée aux besoins des futurs partenaires de Paprec.

Depuis la conception...

« Le point d'entrée principal, aujourd'hui, c'est le bureau d'Études Grands Projets », explique Stéphane Leterrier, directeur général adjoint du groupe en charge des marchés collectivités et des grands projets, mais aussi directeur du pôle Paprec Energies. Créé il y a quelques années pour répondre à ces projets d'une ampleur nouvelle, le bureau nomme tout d'abord le chef de projet qui sera « la clé de voûte du dispositif. Il est responsable de l'offre. C'est vers lui que tout converge et c'est autour de lui qu'une équipe sur mesure est assemblée. »

Parmi les membres de ces équipes, on trouve ainsi plusieurs spécialistes venus de différents horizons : « Pour Cergy, nous avons

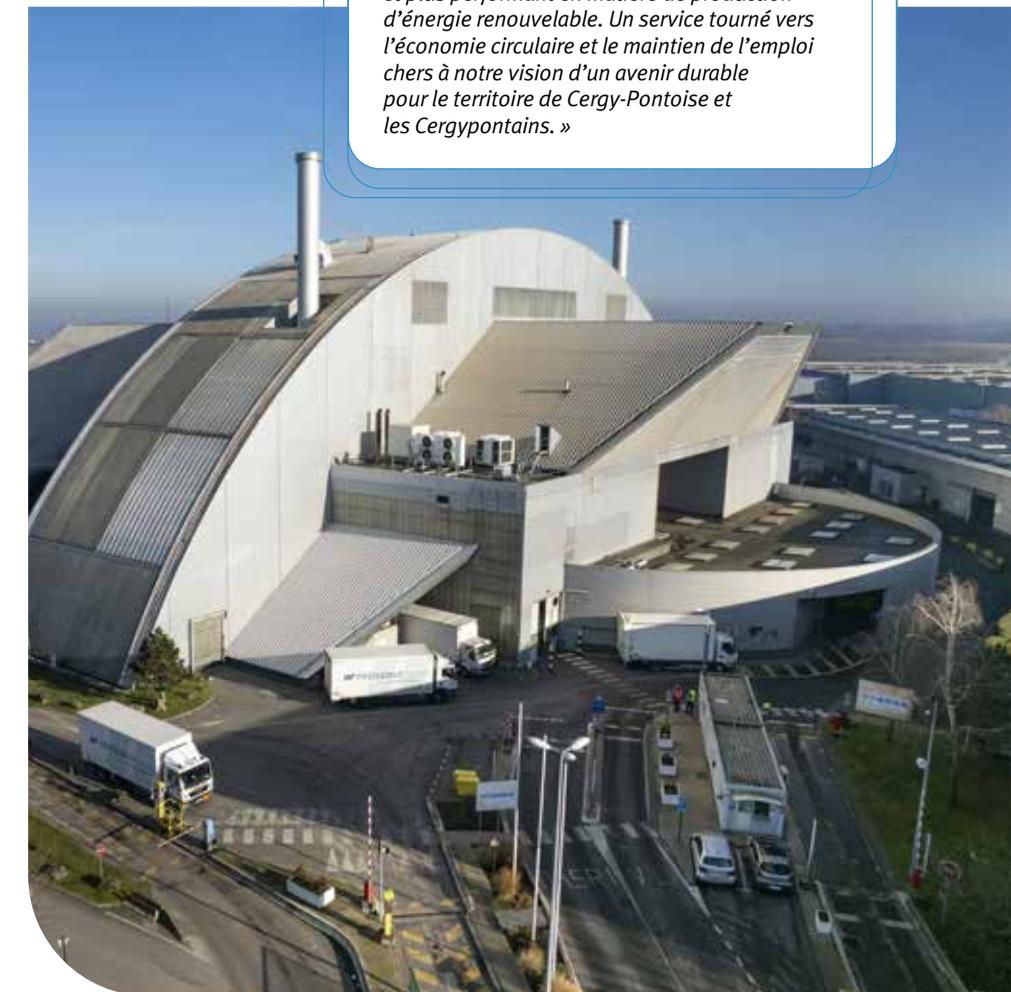
quatre ingénieurs issus de Paprec Energies, de Paprec Agro, du bureau d'Études Services et du bureau d'Études Collectivités » détaille Audrey Veyssiere-Pomot. Qu'il s'agisse de tri, de valorisation énergétique ou de recyclage organique, chacun travaille sur sa partie, imagine des solutions adaptées au client, les chiffre et rédige sa recommandation. Le tout sous l'ombrelle du bureau d'Études Grands Projets, qui se charge d'harmoniser et coordonner ces propositions. Ces multiples acteurs au savoir-faire technique poussé collaborent aussi étroitement avec les fonctions support du groupe, comme le service QSE Juridique Assurance, les Ressources humaines, la division Sécurité Incendie ou encore, bien sûr, la Direction Financière pour le montage financier des dossiers. De multiples contributeurs – parfois associés à des partenaires externes – vont ainsi permettre de garantir la cohérence et la faisabilité du projet. Sans oublier, bien sûr, « toute la facette commerciale », enchaîne Stéphane Leterrier. « Il nous faut écouter le client pour bien comprendre ses besoins – c'est là le cœur du dispositif. » Et donc bâtir, dans les délais qu'il impose, une offre alignée avec ses ambitions environnementales. Voire même, qui va au-delà des ambitions premières : toujours, le groupe va proposer les meilleures technologies disponibles pour aller au maximum des possibilités de valorisation. Et les équipes Paprec proposent ainsi parfois à leur client des offres allant au-delà des demandes. Chaque réponse est ainsi une course collective contre le temps. Une épreuve d'endurance et de vitesse à la fois, dont le groupe triomphe « avec un état d'esprit positif. La force des collaborateurs de Paprec, c'est aussi leur véritable envie de gagner », appuie Stéphane Leterrier. Mais, une fois le contrat remporté, vient l'heure de le mettre en œuvre. Un autre chapitre s'ouvre. ...



JEAN-PAUL JEANDON,
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE

« Nous sommes heureux que Paprec relève à nos côtés le défi environnemental du traitement et de la valorisation de nos déchets. Ce nouveau contrat doit nous permettre de développer un service public plus écologique et plus performant en matière de production d'énergie renouvelable. Un service tourné vers l'économie circulaire et le maintien de l'emploi chers à notre vision d'un avenir durable pour le territoire de Cergy-Pontoise et les Cergypontains. »

Vue aérienne du site de Cergy-Pontoise, dont le contrat avec Paprec a démarré au 1^{er} février 2022.



Cergy-Pontoise : les grandes étapes d'une odyssée

- **Début 2020**
réception du cahier des charges de la consultation organisée par la CACP
- **Octobre 2020**
remise de l'offre initiale
- **De janvier à juin 2021**
phase de négociations avec la CACP et d'ajustement de l'offre
- **Juin 2021**
remise de l'offre finale
- **Septembre 2021**
dernières mises au point du contrat
- **Novembre 2021**
vote des élus de la CACP en faveur de Paprec Group
- **Décembre 2021 – février 2022**
phase de tuilage avec l'exploitant précédent, Veolia
- **1^{er} février 2022**
début de l'exploitation
- **2022 – 2025**
travaux de réaménagement et de modernisation
- **2037**
fin de la Délégation de Service Public

« Le savoir-faire est important, mais le savoir-être aussi. Pour mener à bien ces projets, il faut un supplément d'âme. »

STÉPHANE LETERRIER

Des projets transversaux... et sociaux !

Hevea pour l'exploitation des déchèteries, IMAJ pour la gestion des flux de réemploi ou encore Véloservices autour du réemploi des cycles : Paprec s'entoure de nombreux acteurs de l'économie sociale et solidaire du côté de Cergy-Pontoise. L'idée ? Accompagner les usagers au moment de leurs dépôts en déchèterie, pour mieux valoriser ou reconditionner ce qui peut l'être et surtout répandre la bonne parole environnementale... mais aussi sociale. Le futur pôle TESST (Tri Économie Sociale et Solidaire Territorial) du site adossera ainsi à sa déchèterie un atelier de reconditionnement et une boutique dans laquelle des personnes en insertion proposeront les produits remis à neuf à la vente. Parce que s'organiser, c'est aussi faire appel à toutes les bonnes volontés dans l'intérêt général.

Vues d'architecte des futurs sites et bâtiments construits par Paprec.
De gauche à droite : le site de Syproval.
En bas : la boutique-recyclerie du site de Cergy-Pontoise.



... Jusqu'à la réalisation

Qui dit nouvelle étape dit aussi nouvelle équipe. Qu'il s'agisse de construire de nouveaux bâtiments ou de moderniser des installations existantes, une task force dédiée à la réalisation du projet prend le relais de l'équipe de conception. Bâtie sur le même modèle – un directeur de projet entouré de spécialistes – elle fait logiquement intervenir plus de partenaires externes. Débute alors un ballet d'architectes, d'ensembliers ou encore d'entreprises de génie civil gravitant autour – et collaborant avec – les forces internes de Paprec, comme les départements Maintenance, Sécurité Incendie ou Comptabilité-Gestion. Un procédé qui, là aussi, exige de déployer des trésors de coordination : « Il est nécessaire d'établir un planning commun à tous les interve-

nants et de répartir les activités en délimitant, en particulier, les zones de travail sur le chantier et les moments d'intervention de chacun », explique ainsi Brigitte Rognant. Celle-ci est en charge du revamping de l'Unité de Valorisation Énergétique du site de Cergy-Pontoise, qui va, notamment, passer d'un système de traitement des fumées humide à un traitement sec. Le tout, souvent, sans interrompre l'exploitation. « Nous avons dû aller très vite pour assurer la continuité de service public », ajoute Marc-Henri Thimonier, directeur d'exploitation du site. « Heureusement, j'ai bénéficié de l'aide des agences de toute l'Île-de-France. Le maillage territorial et l'entraide entre agences sont vraiment un des gros points fort de Paprec. »

Et quel est le maître mot du groupe lorsque l'exploitation n'a pas commencé ? L'antici-

pation. « Du côté de SYPROVAL, nous avons fait le choix d'embaucher dès maintenant le futur exploitant du site, qui sera livré à l'été 2023, intervient Olivier Bérard. « Et il est aussi directeur du projet, parce qu'il n'y a rien de tel pour un dirigeant que de réaliser aujourd'hui l'outil qu'il va utiliser demain ! Recruter les bons profils et les impliquer dès que possible sont une des forces du groupe. »

Tout comme la capacité d'apprentissage et d'adaptation, qui lui permet d'inventer de nouveaux modes de travail, mais aussi de les décliner : « Au service Grands Projets, tous les process mis en place pour notre réponse sont affinés et déployés pour les autres appels d'offres », s'enthousiasme ainsi Audrey Veysiere-Pomot. •



Le recyclage bashing, ça suffit !

Depuis quelques mois, une petite musique anti-recyclage monte dans les médias, notamment à la télévision. Mensongères, ces émissions risquent de ralentir considérablement les progrès environnementaux. Mise au point.

Si vous êtes un adepte des émissions « d'enquête » diffusées sur M6 ou sur les chaînes du service public. Ou si, tout simplement, vous vous intéressez aux sujets environnementaux, vous les avez certainement vues passer. Une série d'émissions télévisées, ces derniers mois, jette l'opprobre sur l'ensemble des filières de gestion des déchets. À les croire, la collecte des déchets ménagers recyclables serait faite en mélange, le recyclage serait fumeux, l'incinération nocive, la méthanisation dangereuse, l'enfouissement abusif. Tout ce secteur industriel serait dangereux, sale, polluant, inefficace. Parmi les affirmations permanentes de ces émissions : trier les emballages ménagers ne sert à rien ! Les déchets destinés au recyclage seraient en réalité en partie incinérés, voire enfouis. Ils s'appuient pour cela sur des reportages biaisés, même carrément mensongers. Ces émissions renforcent les idées complottistes et visent à décourager les citoyens de réaliser le geste de tri. Un geste pourtant essentiel, qui participe à l'atteinte, par la France, des objectifs environnementaux fixés.

Une filière performante

Or nous souhaitons le marteler : le recyclage n'est pas une partie du problème des déchets

c'est au contraire une composante indispensable de la solution. Il fait partie intégrante de la décarbonation de l'économie.

Grâce aux industriels du recyclage, depuis trente ans, la filière française de gestion des déchets a réalisé des progrès considérables, tant sur le plan de la gestion des déchets que sur celui des conditions de travail des salariés de ce secteur. Les taux de collecte, de captation, de recyclage et de valorisation ont fait des bonds importants, le stockage illégal a été drastiquement réduit. La filière de valorisation énergétique respecte des normes strictes en matière d'émissions (avec des divisions par 800 sur certains éléments !) Et, au final, la part de résidus de déchets étant stockée (c'est-à-dire enfouie) est toujours plus minimale.

La législation pousse industriels et collectivités en ce sens. Les priorités des collectivités – gestionnaires en France des déchets ménagers – et celles des industriels de la filière du traitement des déchets correspondent aux directives européennes. En premier lieu, elles privilégient le recyclage matière des déchets. Ceux-ci sont transformés en nouvelles matières premières et repartent en production. De quoi éviter le recours à de nouvelles ressources naturelles ! Cette opé-

ration permet aussi de réaliser des économies d'émissions de CO₂ importantes, du fait de la faible empreinte carbone des matières recyclées comparées aux matières extractives. Ensuite, ce qui ne peut être recyclé doit être valorisé énergétiquement, pour fournir chaleur et électricité en évitant le recours aux combustibles fossiles. Enfin, en dernier recours seulement, elles stockent les déchets ultimes.

Le progrès repose sur le geste de tri

Ces progrès concernant les déchets ménagers reposent en premier lieu sur le geste de tri des citoyens, à la maison. C'est justement pour le favoriser que les collectivités adoptent de plus en plus la simplification des consignes de tri, avec l'instruction de mettre dans la poubelle jaune, en plus des papiers, cartons, aciers, bouteilles et flacons, l'ensemble des plastiques d'emballage. Les progrès de cette filière dépendent de la collecte et donc de ce geste de tri.

L'impact de ces émissions est donc entièrement contre-productif pour l'ensemble d'une filière au top des performances mondiales en la matière. Nous ne le dirons jamais assez : à la maison, à l'usine, au bureau, en vacances, triez vos déchets et ils seront valorisés ! •

Le vrai/faux des déchets



Il ne sert à rien de trier nos emballages, le bac jaune est mélangé avec les ordures ménagères par les éboueurs.

FAUX

Si vous voyez les éboueurs mettre poubelle jaune et brune dans le même camion, c'est probablement parce que les déchets ont été mal triés. Quand les agents de collecte constatent trop d'erreurs de tri, ils peuvent mettre le bac de recyclable avec les ordures ménagères pour ne pas dégrader la qualité de la collecte sélective recyclable. Par ailleurs, 5 à 10 % des collectivités ont des bennes à ordures ménagères avec deux compartiments, les deux bacs sont donc levés en même temps par un seul camion.

Le coût de l'enfouissement ou de l'incinération est supérieur au coût du recyclage, il n'est donc pas dans l'intérêt des collectivités d'agir ainsi.

Dans nos usines, nous garantissons par contrat aux collectivités que 95 % de ce qui est recyclable et jeté dans la poubelle jaune sera effectivement recyclé !

Les plastiques complexes sont difficiles, voire impossibles, à recycler.

VRAI

Les technologies de recyclage des plastiques ne permettent pas de séparer des couches de plastiques différentes. L'évolution doit, dans ce cas, être pensée en amont grâce à l'écoconception des emballages. L'avenir du recyclage de ces produits complexes passera-t-il par le recyclage chimique ?



Le recyclage plastique dégrade le plastique.

FAUX

Les matières plastiques comportent davantage de cycles de recyclage (20-30 cycles) que le papier (6-9 cycles) ! Les matières plastiques sont extrêmement durables et permettent des allègements de produits. De quoi faire des économies massives d'émissions de CO₂ lors du transport.



Une grande part des emballages plastiques est incinérée.

FAUX

Globalement, quand ils sont mis dans le bac jaune :

- plus de 80 % des flacons et bouteilles d'emballages sont recyclés en nouvelles matières premières ;
- 50 % des films collectés sont recyclés ;
- 80 % des pots et barquettes PP et PEHD sont recyclés.

Contrairement aux idées propagées par ces reportages, l'essentiel de l'amélioration à réaliser réside dans le développement du geste de tri. 65 % des bouteilles et flacons plastiques sont triés par les citoyens en moyenne en France, avec des taux faibles en milieu urbain dense. La marge d'amélioration est donc importante ! Pour les autres plastiques (barquettes et films), dans les zones où l'extension des consignes de tri est mise en place, ils sont triés par les citoyens à hauteur de 30 % environ, soit moitié moins. Les informations trompeuses que véhiculent ces émissions contribuent à brouiller la compréhension des citoyens et retarder le développement du geste de tri. D'après le ministère de l'Environnement, en 2019, 70 % des emballages ménagers étaient recyclés. L'objectif national est d'atteindre 75 % d'ici 2025. C'est une proportion considérable.

Pourquoi recycler ?

Le recyclage des emballages permet d'éviter l'émission de 1,6 million de tonnes de CO₂. Par exemple, chaque tonne d'aluminium recyclée permet d'économiser 95 % de l'énergie nécessaire à la fabrication de cette matière, et chaque tonne d'acier recyclée permet d'économiser jusqu'à 70 % de l'énergie nécessaire à la production d'acier.

C'est plus intéressant pour les centres de tri économiquement d'envoyer les emballages à l'enfouissement que de les recycler.

FAUX

Incinerer ou enfouir une tonne d'ordures ménagères résiduelles coûtent en moyenne 150 euros à la collectivité, quand collecter, trier et vendre une tonne de matière triée peuvent rapporter 800 euros, grâce au financement des éco-organismes et à la vente de la matière recyclée.



« Le recyclage n'est pas une partie du problème des déchets en France, c'est au contraire une partie de la solution. »

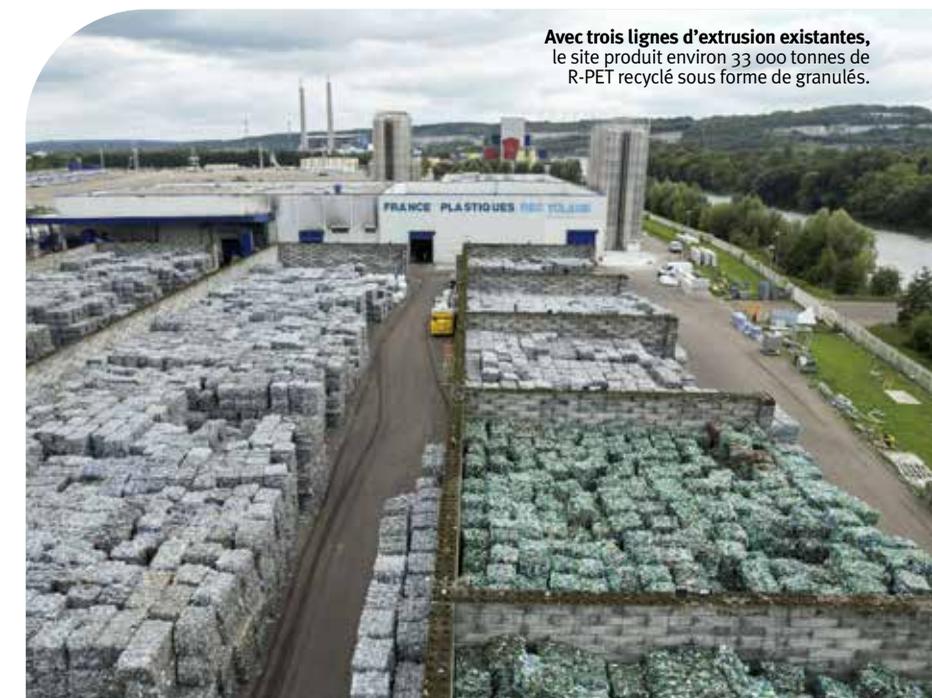


Dans le cadre d'investissements importants, FPR bénéficie de l'extension de silos de stockage.

50 % de capacité en plus pour FPR

En travaux depuis le printemps dernier, l'usine France Plastiques Recyclage (FPR) vient de mettre en service sa quatrième ligne d'extrusion. Un investissement qui va permettre à cette usine ultra-moderne d'augmenter fortement sa capacité de valorisation.

Fleuron de l'industrie du recyclage plastique, l'usine France Plastiques Recyclage (FPR), basée à Limay (78), gère actuellement 45 000 tonnes de bouteilles en plastique par an. Du plastique issu de la collecte sélective de l'Île-de-France et du quart nord-ouest de la France. Grâce aux trois lignes d'extrusion existantes, le site produit environ 33 000 tonnes de PET recy- ...



Avec trois lignes d'extrusion existantes, le site produit environ 33 000 tonnes de R-PET recyclé sous forme de granulés.

●●● clé sous forme de granulés, ayant les mêmes propriétés que la matière vierge et de grade alimentaire.

Des objectifs réglementaires

Depuis 2019, l'Union européenne a adopté une directive relative à la réduction de l'incidence de certains produits en plastique sur l'environnement. Cette législation interdit la mise sur le marché de divers produits en plastique à usage unique depuis le 3 juillet 2021. Les bouteilles commercialisées dans l'UE devront contenir au moins 25 % de plastique recyclé en 2025, et 30 % en 2030.

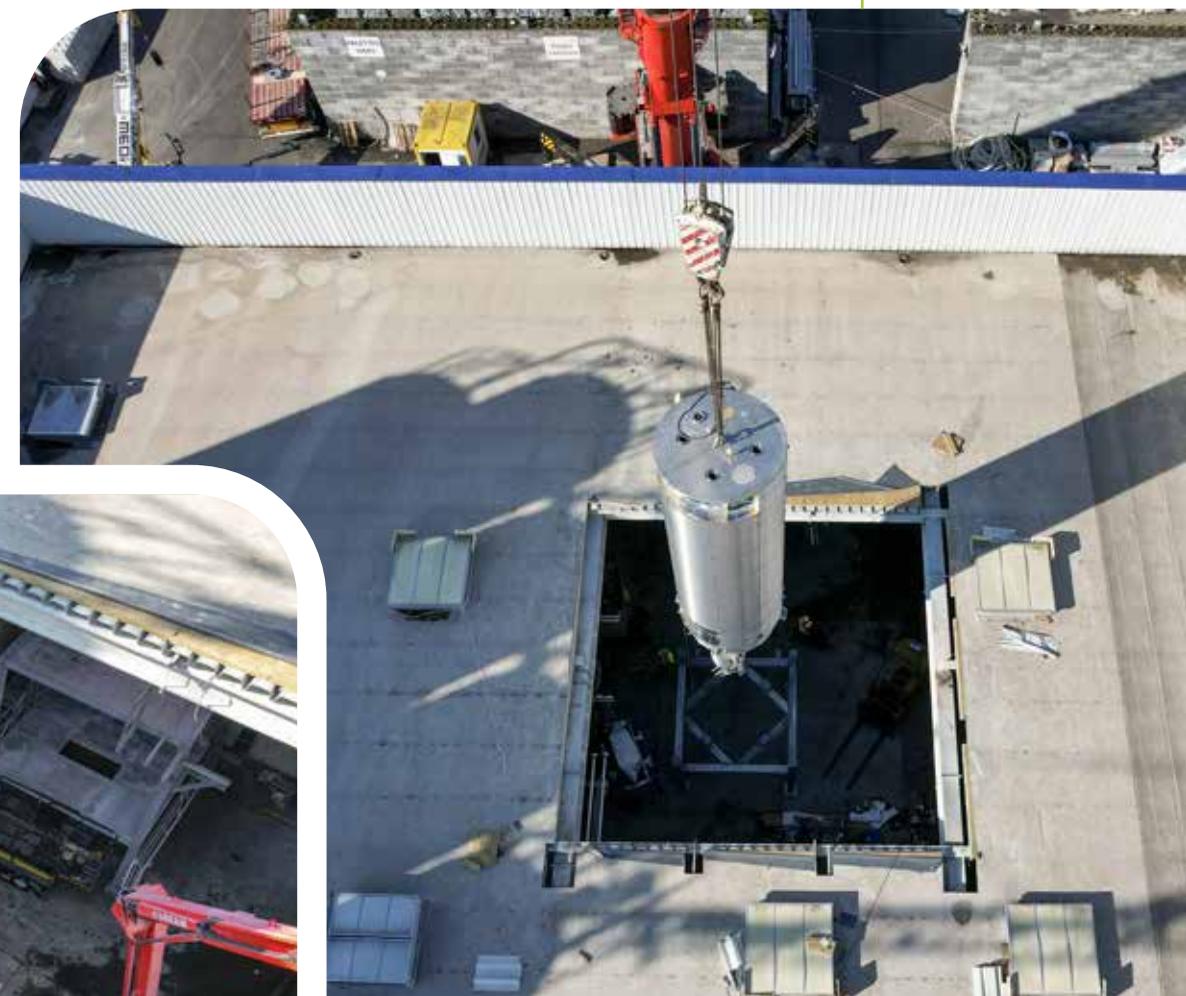
Dix millions d'euros d'investissement

Afin de répondre à ces objectifs, FPR a bénéficié d'un nouvel investissement important, dont le montant s'élève à plus de dix millions d'euros : extension des silos, système d'hydrocyclone et donc une toute nouvelle ligne d'extrusion – la quatrième. Montants qui s'ajoutent à l'investissement initial (de l'ordre de 80 millions d'euros). En travaux depuis le printemps 2021, le montage de cette ligne a débuté en septembre dernier, permettant son démarrage en janvier. « *Après la phase de mise en service industriel, qui permet de vérifier que l'installation fonctionne de manière stable conformément au cahier des charges, la nouvelle ligne d'extrusion est opérationnelle depuis fin février* », explique Damien Vincent, directeur adjoint chez FPR. À elle seule, la nouvelle ligne représente un investissement de cinq millions d'euros. Elle sera capable de gérer un débit de 2,4 tonnes par heure, soit 50 % de plus que la capacité des lignes existantes. ●

Grâce à la 4^e ligne d'extrusion, la capacité de production de R-PET augmentera d'environ 50 % pour passer de 33 000 à 51 000 tonnes annuelles.



L'usine FPR, située en bords de Seine, à Limay (78), est spécialisée dans le recyclage des bouteilles en plastique.



À l'aide d'un camion-grue, les équipements, qui pèsent plusieurs dizaines de tonnes, sont levés par la seule voie d'entrée possible : le toit. L'installation d'un silo est une opération minutieuse.

le site produit environ
33 000
tonnes de R-PET
recyclé

Yoann Richomme, nouveau skipper de Paprec Arkéa

L'information circulait déjà sous le manteau, le long des quais bretons. Elle a été officialisée en décembre : Yoann Richomme est le nouveau skipper de l'écurie de course au large, créée par Paprec et Arkéa. Âgé de 38 ans, architecte naval de formation, Yoann compte déjà de très belles victoires à son palmarès, sur divers circuits de course au large, en solitaire et en équipage.

Parmi ses principaux faits d'armes : deux victoires sur l'exigeante Solitaire du Figaro (2016 et 2019) et sur la Route du Rhum en 2018 en Class40. « Yoann est un marin brillant qui a aussi une vision entrepreneuriale. Au-delà du palmarès, c'est donc aussi sa personnalité qui nous a séduits. Nous croyons fort en sa capacité à fédérer, diriger, performer, partager et représenter », précise ainsi Cédric Malengreau, directeur général d'Arkéa. « Nous sommes très heureux de son arrivée à la barre du nouvel Imoca que nous sommes en train de construire », se réjouit également Sébastien Petithuguenin, directeur général de Paprec Group. Les aléas du dernier Vendée Globe n'ont pas refroidi les envies de voile du duo que nous menons avec Arkéa, bien au contraire ! »

Paprec constitue sa propre équipe

Fidèle à son image de pionnier, le groupe Paprec innove aussi sur les pontons en choisissant de créer sa propre structure pour la course au large. Traditionnellement, ce sont les skippers qui montent les projets, les équipes, puis cherchent les sponsors. Là, le choix est inverse : « Chez Paprec, nous sommes présents depuis plus de vingt ans dans l'univers de la voile et de la course au large. Ces aventures maritimes sont à l'image de l'ADN du groupe : elles célèbrent le dépassement de soi, la force de l'engagement individuel et collectif. Comme pour le développement du groupe, nous misons sur le long terme. C'est pour cela que nous avons franchi le pas et décidé de créer notre propre équipe avec Arkéa, un partenaire qui partage notre vision d'excellence. Ensemble, nous souhai-

tons façonner un projet à notre image, ambitieux et performant, qui s'appuie sur l'humain », détaille Sébastien Petithuguenin. La structure, basée à Lorient, au cœur de la vallée de la voile, sera dirigée par Romain Ménard, un proche de la grande famille Paprec, car il était déjà très impliqué dans l'équipe créée autour de Jean-Pierre Dick. « Je suis

très heureux de ce projet, confie Yoann Richomme. C'est exigeant mais galvanisant de travailler aux côtés de sponsors qui connaissent très bien le milieu de la voile et ses spécificités techniques. » Les discussions promettent d'être intéressantes, car le programme démarre par la construction d'un bateau flambant neuf ! •



3 questions à...

YOANN RICHOMME,
NOUVEAU SKIPPER PAPREC-ARKÉA

Yoann, pour les néophytes, qu'est-ce qu'un Imoca ?

C'est la formule 1 des mers ! Il s'agit d'un bateau à une seule coque, entièrement en composite, dont la longueur est régulée à 60 pieds – un peu plus de 18 mètres. C'est la seule classe de bateau permise pour le Vendée Globe.

Pourquoi construire un nouveau bateau ?

Les foils – ces ailes profilées placées le long du bateau – permettent de s'élever au-dessus de l'eau et d'atteindre des vitesses fantastiques. C'est pour cela qu'on les appelle des bateaux volants ! Mais ils retombent aussi très vite et reçoivent beaucoup d'eau sur le pont, ce qui est très rude pour le marin et limite les performances sportives. Le graal est de construire un bateau qui fonctionne à 100 % de son potentiel le plus souvent, pas seulement par à-coups.



Nous avons choisi Antoine Koch et le groupe Finot-Conq, qui sont parmi les meilleurs experts du domaine. Et nous allons beaucoup recourir à la simulation pour réaliser les meilleurs calculs.

Quand le bateau sera-t-il prêt ?

Après l'arrivée des moules du nouvel Imoca, nous avons démarré la construction en janvier chez Multiplast, à Vannes. La construction du bateau prendra un an. Ensuite, j'aurai largement le temps de le tester et de le roder pour le Vendée Globe 2024 !



EN FRANCE, LES DÉCHETS D'AUJOURD'HUI CRÉENT L'ÉNERGIE DE DEMAIN.

Le recyclage et la valorisation sont des solutions pertinentes pour répondre aux enjeux environnementaux du XXI^e siècle. Et la France est l'un des pays les plus performants au monde dans ce domaine. Cette filière requiert des investissements considérables dans des outils industriels de haute technologie.

Avec 12 500 collaborateurs et collaboratrices répartis sur 280 sites dans huit pays, le groupe Paprec est au cœur de l'économie circulaire depuis 25 ans. Leader du recyclage en France et champion de la valorisation énergétique, il contribue à cette avancée nationale. Paprec maîtrise l'ensemble des métiers du secteur, de la collecte à la valorisation des déchets.

L'entreprise a ainsi créé 2 000 emplois qualifiés ces trois dernières années.



Crédits photos : Arthur Joncour / Benjamin Sellier / Getty images



Jean-Luc Petithuguenin,
Président fondateur du Groupe Paprec,
a été élu Industriel de l'année 2020.



Pour une planète plus verte et une société plus fraternelle